

# NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble





## Fiers de nos associations



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

L'été 2009 s'achève ; un été comme les autres même si l'horizon économique et social s'assombrit.

Au titre des événements qui ont marqué ces deux mois, nous retiendrons la fête du port du Plomb, fête biennale désormais traditionnelle organisée avec nos amis L'Houméens. De nombreuses réunions regroupant les services municipaux et les associations des deux communes ont été nécessaires pour mettre au point cette journée festive qui a connu un succès mérité, favorisé

par des conditions climatiques exceptionnelles.

Nous avons la chance, à Nieul-sur-Mer, d'avoir un tissu associatif qui couvre un ensemble d'activités sportives, culturelles et festives où chacun peut « trouver chaussure à son pied ». Cela me permet, à nouveau, de remercier et de mettre à l'honneur tous ces bénévoles qui œuvrent en permanence pour permettre à notre commune de ne pas être « une commune dortoir ».

Sans faire de distinction entre les associations, comment ne pas citer celles qui portent haut et fort les couleurs nieulaises avec brio hors de nos limites communales, voire départementales. C'est le cas de l'Amicale Sportive Maritime (le club de football), du club pongiste et du Boxing-club dont les résultats obtenus la saison passée ont été particulièrement remarquables.

La municipalité met tout en œuvre pour essayer d'offrir les meilleures conditions d'exercice de ces activités associatives. Après le réaménagement et l'extension de l'espace Michel Crépeau, les bâtiments de la rue Léonce Vieljeux (qui étaient occupés par le centre de loisirs désormais installé rue Clément Marot) ont été mis à la disposition des associations nieulaises. Cela permet dorénavant à certaines d'entre-elles (comme le club des aînés) de pouvoir bénéficier de locaux plus adaptés à leurs activités.

Le 3 juillet, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a mis en service la nouvelle offre de transports collectifs (développée en page intérieure de ce magazine). Désormais, 25 allers-retours Nieul-La Rochelle sont offerts aux Nieulais(e)s chaque jour du lundi au samedi. L'effort financier de la Communauté d'Agglomération est considérable. C'est désormais à nous tous de savoir profiter de cette opportunité.

Après la pause estivale, les chantiers communaux reprennent vigueur. Mais, certaines réalisations ne dépendent pas de notre seule volonté. C'est le cas du réaménagement de la rue du Port à Lauzières. La commune a réalisé l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la Communauté d'Agglomération a rénové le réseau d'assainissement. Les travaux dits de surface (voirie et trottoirs) sont de la compétence du département la rue étant une voie départementale. A ce jour, si la décision de réaliser les travaux a été actée par le conseil général, le financement de l'opération n'a pas été porté au budget départemental. Il nous reste à espérer que l'année 2010 sera la bonne.

Enfin, une pensée amicale pour Fabien Sellier, navigateur Nieulais, qui a pris le départ de la transat le 13 septembre. A son retour, il animera trois conférences (une pour le grand public et une dans chaque groupe scolaire primaire). En attendant, nous lui souhaitons bon vent !

*Avec mes meilleurs sentiments*

Henri Lambert  
Maire de Nieul-sur-Mer

## Racines

# La Prée-aux-bœufs d'hier et d'aujourd'hui

### Petit voyage dans le temps sur un site nieulais particulier

Sur le chemin de Nieul à la mer, au sommet d'une butte dominant l'océan, on aperçoit une énorme bâtisse flanquée d'une tour : c'est la Prée-aux-bœufs. Pour la découvrir, nous vous invitons à un voyage dans le temps...

Nous voici en 1246 : le domaine est mentionné dans le Grand Fief d'Aunis dressé par Alphonse de Saintonge, document qui recense les richesses d'Aunis afin de prévoir les revenus tirés de la province. En ces temps anciens, la maison dépendait de l'Abbaye Notre-Dame des Châteliers située à La Flotte en Ré et servait de « grange » aux religieux afin de prélever les impositions. Un peu plus tard, dans le courant du XVI<sup>ème</sup> siècle, le clergé, frappé d'énormes redevances au profit du Roi de France, obtient l'autorisation du Pape de vendre « partie de son bien » afin de satisfaire ses cotisations.

Nous sommes donc en 1579 lorsque la Prée-aux-bœufs est vendue par le procureur de l'abbaye à Jean Legrand, bourgeois marchand de La Rochelle ; et ainsi pendant deux cent ans, le domaine changera de propriétaires à plusieurs reprises (voir encadré)...

Jusqu'à la Révolution. Les biens des nobles étant confisqués, le domaine est mis sous scellés et son propriétaire, Monsieur Maussabré, est interné à Brouage. Les biens



Vue sur la façade Sud. Le mur nord côté mer, aujourd'hui percé de fenêtres, était au Moyen-âge totalement aveugle, pirates oblige.



# -bœufs rd'hui



L'écrivain Nicole Avril situe ici l'intrigue de son roman « la disgrâce », inspirée de l'histoire d'anciens propriétaires.

Sources :  
*Châteaux, manoirs et Logis en Charente-Maritime (Association Promotion du Patrimoine)*  
*Travaux de Mme Françoise Lafon, membre de la Société archéologique.*  
*Travaux du Conseil des sages*  
*Nos remerciements à M. Jean-Louis Richard, propriétaire actuel de La Prée aux Bœufs pour son chaleureux accueil ainsi qu'à M. Albert-Michel Luc pour ses promptes recherches sur la toponymie du lieu.*

## Les propriétaires « anciens » du domaine :

- 1579 Jehan Legrand, bourgeois marchand rochelais
- 1590 Jehanne Lambert, veuve de Jehan Bouhereau, sieur de la Prée et échevin de La Rochelle
- 1610 Jehan de Cazaulx, bourgeois rochelais. Un de ses héritiers vend le domaine.
- 1639 Louis Massiot, sieur de La Motte, avocat au parlement. Sa fille, Marie Massiot, apporte le domaine en dote à son époux Daniel Marois, écuyer. Leur nièce, Marie-Jeanne de Peredo, en hérite à son tour et le donne par mariage à Gaspard de La Lande, chevalier.
- 1745 le domaine saisi (Monsieur de La Lande a été condamné pour meurtre) est adjugé à Jean-Baptiste Veysière, trésorier de France à La Rochelle.
- 1774 la petite-fille de Monsieur Veysière épouse Honoré de Massabré, seigneur de Hautcourt, capitaine d'infanterie au régiment de la Reine.

saisis sur ordre du Directoire de La Rochelle sont destinés à être vendus mais la population nieulaise brise les scellés et pille les biens du domaine : linges, dentelles, vaisselles, tout disparaît...jusque aux pièces d'or enterrées par le Marquis dans un caveau. A sa libération Monsieur Maussabré porte plainte mais les temps ont changé et les larrons, bien connus de la population, sont acquittés en 1795.

La famille Maussabré se réfugie alors dans un logement en ville et place le domaine en ferme ; il y restera jusqu'en 1935 et ce malgré les ventes successives. Aujourd'hui une partie du domaine est intégrée dans le Golf de la Prée.

Témoin de temps anciens et souvent agités, mémoire de cette longue lignée d'hommes et de femmes aux destins variés qui ont fait son histoire, la Prée-aux-Bœufs a retrouvé son calme et semble, tournée vers l'océan, appréhender son avenir plus sereinement. ♦

**Toponymie** : Il s'agit sans doute d'un lieu marécageux (le mot a souvent été mis au féminin), pacage essentiellement réservé pour les bovins où les moutons n'avaient pas le droit de paître.

*Le logis sert maintenant d'habitation à Monsieur et Madame Richard, créatrice des « jardins d'harmonie »*



- 2** **Éditorial**  
Bwr
- 3** **Racines**  
« La Prée-aux-Bœufs » d'hier et d'aujourd'hui
- 4-5** **Démocratie**  
Yélo : ça roule !  
Question de civisme
- 6** **Dossier**  
Place aux enfants
- 8** **Environnement**  
Voilà le temps des papillons !
- 9** **Solidarité**  
Les Jardins du Gô : ouverture de l'EHPAD
- 10** **Passionné(e)s**  
Les associations nieulaises ont leur maison
- 11** **Pratique**
- 12** **Calendrier**



**Mairie de Nieul-sur-Mer**  
Service Communication  
BP 13 - 17137 Nieul-sur-Mer  
Tél. 05 46 37 40 10  
mairie@nieul-sur-mer.fr  
www.nieul-sur-mer.fr  
Directeur de la publication : *Henri Lambert*  
Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction : *Nancy Henry*  
Maquette : *RC2C*

Photo de couverture : *J+M*  
Photos : *Service Communication*  
Impression : *Imprimerie Rochelaise*  
Imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Tirage 2 500 exemplaires  
Dépôt 3<sup>e</sup> trimestre 2009

*En couverture de gauche à droite : Arnaud Hermelin, Emmanuel Berest, Julie Charron, Fabrice Texier, Stéphanie Homon et accroupies Laurence Fontenaud et Marjorie Hillairet.*



## Transports collectifs

# Yélo : ça roule !



Les nouveaux bus Yélo

25 allers-retours par jour  
6 jours sur 7 et toute l'année

Depuis le 3 juillet 2009, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a mis en place une nouvelle offre de transports collectifs.

Désormais, les Nieulaises et Nieulais peuvent rejoindre le centre-ville de La Rochelle entre 6h45 et 18h50 avec un bus, en moyenne, toutes les demi-heures.

Quant au retour de La Rochelle, la même cadence est proposée entre 7 h 15 et 19 h 20.

Et ce, du lundi au samedi (hors jours fériés) et toute l'année.

Ce service est assuré par la société Océcars-Veolia pour le compte de la Communauté d'Agglomération dans le cadre d'une délégation de service public qui intègre l'offre globale de

transports dénommée « YELO ».

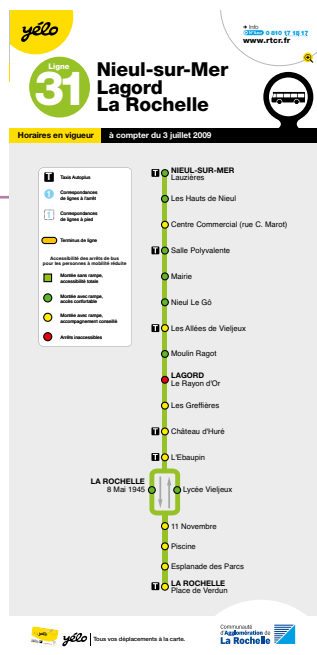
Concrètement, la carte d'accès aux bus donne accès au réseau complet des transports collectifs soit :

- tous les bus de l'agglomération
- les bateaux (passeur et bus de mer)
- les vélos
- les parking-relais. ♦

## Pratique

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre à l'Espace accueil situé place de Verdun, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 8h00 à 18h30. Vous pouvez également téléphoner au n° Azur 0 810 17 18 17 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Des cartes de 10 unités (10,40 €) sont également en vente à Interpresse (centre commercial d'Intermarché) et au Tabacs-Presse (centre commercial du Champ Pinson) ♦



Un dépliant des horaires de bus Nieul-sur-Mer/Lagord/La Rochelle est disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie.

## PLU

# Suite et bientôt fin

Dernière étape dans le processus de révision de notre plan local d'urbanisme (PLU)

Lors de votre précédent magazine, nous vous avons informés du report de la réunion publique initialement prévue au mois de juillet. Celle-ci se déroulera le lundi 28 septembre à partir de 20h30 à l'Espace Michel Crépeau – salle du phare de Chassiron.

La réunion sera précédée d'une exposition en mairie du mercredi 16 au vendredi 25 septembre (aux heures habituelles d'ouverture au public) qui présentera la dernière étape du processus de révision et s'intéressera notamment au projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ♦

**LUNDI 28 SEPTEMBRE  
À PARTIR DE 20H30  
ESPACE MICHEL CRÉPEAU  
SALLE DU PHARE  
DE CHASSIRON**





## Question de civisme

**On assiste dans notre commune à une multiplication de voitures en stationnement abusif voire même d'épaves qui occupent le même emplacement sur de très longues périodes.**

Ces stationnements constituent une véritable pollution « visuelle » et contribuent à mettre en danger la sécurité des usagers de la route, piétons, cyclistes et mêmes des autres véhicules motorisés.

Nous vous rappelons qu'à défaut de régularisation, ces véhicules ont vocation, selon une procédure réglementaire, à être enlevés par les services de police.

Parallèlement, on constate avec regret un manque de civisme croissant de la part de certains concitoyens qui n'hésitent pas à garer leur véhicule devant des portails voisins, empêchant ainsi les habitants de sortir leur automobile. Ce geste souvent motivé par un manque de temps ou d'attention peut avoir de lourdes conséquences si votre voisin doit sortir de chez lui. N'oublions pas que le civisme est le sentiment qui fait le bon citoyen. ♦

### Conseil d'enfants : 21 sièges pour les jeunes citoyens



**Le premier conseil d'enfants nieulais a vu le jour en novembre 1997. Elus pour deux ans, ses membres seront renouvelés pour la septième fois le 23 octobre prochain. Combien seront-ils à faire campagne pour obtenir les 21 sièges qui composent cette assemblée ? Les résultats de ces élections vous seront communiqués dans notre prochain magazine municipal.**

### Enduit clôture

Dans chaque quartier de la commune, des murs de clôture, bien qu'anciens pour certains, ne sont pas enduits et présentent un aspect peu esthétique. La finition des clôtures par un enduit sur les deux faces, si elle constitue une obligation légale, n'en est pas moins une participation de chacun à la mise en valeur du cadre de vie quotidien des habitants.

La commune réalise actuellement un inventaire au terme duquel les propriétaires seront incités, dans un délai raisonnable, à terminer leurs clôtures. ♦



### En règle

## Réforme du passeport biométrique

Depuis le 28 juin la France délivre de nouveaux passeports comportant un composant électronique contenant des données biométriques : la photographie d'identité numérisée et les empreintes digitales afin de renforcer la sécurisation de ces titres de circulation.

Si notre commune reste compétente pour vous informer sur cette nouvelle procédure et vous remettre les imprimés de demande de passeport, les usagers devront déposer leur demande dans une des mairies habilitées qui instruira leur dossier et leur remettra leur passeport. Les communes concernées les plus proches de Nieul-sur-Mer étant La Rochelle et Lagord, nous vous invitons, pour toutes informations, à contacter l'une de ces deux mairies.



## Le mot de l'opposition

### « Tableau d'honneur »

N'en déplaise au Maire de notre bonne ville de NIEUL, son opposition est capable de reconnaître les réalisations de qualité de sa Municipalité et en cette fin d'année scolaire, a souhaité décerner un Tableau d'Honneur.

MENTION TRES BIEN au fleurissement de la commune et aux employés des espaces verts très investis dans cet embellissement...

MENTION TRES BIEN à la CDA et à la nouvelle organisation des transports en commun YELO qui permet le désenclavement de notre commune...

MENTION BIEN au nouveau Centre de Loisirs, pour ses locaux et leur nouvelle décoration, pour son équipe et pour le programme proposé cet été...

MENTION BIEN à la Bibliothèque Municipale et à sa responsable, qui se dépense sans compter pour proposer un vrai service public pour le plus grand nombre...

Mais nous devons également décerner :

Une MENTION « PEUT MIEUX FAIRE » à la collecte des ordures ménagères, à ces sacs poubelle éventrés par nos amis à 4 pattes. A quand les Containers ? une des propositions de notre programme, dont le coût modéré (en tout cas, bien inférieur à celui de certaines réalisations discutables) et l'utilité ne sont plus à prouver...

MENTION MEDIOCRE à l'absence de sécurisation de la Rue de Lauzières, où malgré les demandes incessantes des riverains et des parents d'élèves, rien ne se fait ... pas de trottoirs, pas de ralentisseurs ... une mise en danger permanente des enfants ...

MENTION MEDIOCRE à l'absence de projet réel concernant l'aménagement de LAUZIÈRES (entrée et rue du Port)...

Donc une année avec des hauts et des bas ...

Cette rentrée qui se prépare, est pour nous l'occasion de rappeler notre détermination et la force de nos convictions pour proposer aux Nieulais une vision différente mais ouverte des événements de la vie municipale...

Bonne rentrée à tous...

Les élus de l'opposition -  
JM. Dauchez, P. Durieux,  
S. Régnier, F. Taveau -



▶ **Enfance**

# Place aux enfants

Bilan en textes et en images d'une année avec et pour les enfants de Nieul-sur-Mer

## 1 Semaine de l'enfance (11-16 mai)

Première édition réussie grâce aux énergies combinées de la commune, des partenaires éducatifs et sociaux, des bénévoles et de 15 associations communales : cinq jours où l'enfant, sans être roi, n'en a pas moins été au centre de toutes les attentions !



## 2 Fief Arnaud : des projets autour du « mieux dire, mieux lire, mieux écrire » pour « mieux être »

La commune consacre chaque année un budget conséquent pour que l'école soit aussi un lieu d'éveil et d'ouverture vers des horizons culturels nouveaux. A l'école du Fief Arnaud, les élèves ont pu développer leur connaissance des arts : cinématographique pour les enfants du cycle II – découvrir le cinéma et développer ses moyens d'expression – et théâtral pour ceux du cycle III qui ont repris avec la compagnie rochelaise « Odyssée théâtre » les scènes importantes du spectacle de Noël et travaillé sur la sensibilisation à l'environnement.

### Opération « Noël blanc »

L'école a gagné le premier prix de l'opération Noël blanc consistant à étudier le recyclage et la récupération du polystyrène.

### Un dessin prend le large

En septembre, un dessin des élèves de l'école représentant les nouvelles énergies sera collé sur la grand voile du bateau de Fabien Sellier et traversera l'Atlantique au cours de la mini transat 6.50 en direction de Salvador de Bahia ( Brésil).

## Opération CARAPATTES : ça marche !



Il aurait fallu plus que la pluie pour empêcher le dispositif Carapattes de fonctionner : 65 enfants et 45 accompagnateurs bénévoles ont participé à l'opération et devant le succès rencontré lors de cette expérience, le dispositif pourrait bien être reconduit en mai 2010...

## 3 Ecole Chobelet : une fête et plein de bougies !

Enseignants, parents, enfants, commune et comité des fêtes, tous ont participé et apprécié la fête du cinquantenaire de l'école, entre spectacles, exposition, jeux et collation. Le Conseil d'Enfants a fêté cet anniversaire en réalisant une fresque sur un mur du préau de l'école.



## 4 Rentrée scolaire : pas de vacances pour les travaux !

Si les vacances scolaires d'été sont généralement propices à la détente, pour les services communaux elles sont synonymes d'intense activité et de travaux de rénovation : Peinture de deux classes « F. Dolto, Fief Arnaud » ; Mise en conformité de la salle informatique de l'école G. Chobelet ; Installation d'une centrale double flux restaurant G. Chobelet ; Rénovation des façades (1<sup>ère</sup> phase) école F. Dolto ; Réfection de la toiture école G. Chobelet et réparation des sanitaires F. Dolto. Ces travaux ont permis d'accueillir les 400 élèves (la baisse des effectifs se confirme en 2009) qui ont retrouvé les bancs de l'école avec tout le confort nécessaire.



### Aide à la scolarité

L'aide à la scolarité aux jeunes collégiens et jeunes apprentis animée par des bénévoles actifs ou retraités permet aux adolescents de surmonter leurs difficultés en français, en maths et en anglais. Cette aide est gratuite. Les places sont limitées et les inscriptions en mairie seront closes le vendredi 16 octobre à 17h.

### Appel à bénévolat

Vous avez du temps et l'envie d'aider les enfants dans leur scolarité ? Venez étoffer l'équipe de bénévoles à la rentrée 2009. Le service enfance jeunesse recherche des volontaires dynamiques pour apporter une aide à la scolarité. Il s'agit de donner une ou deux heures hebdomadaires. Cette aide s'adresse à des élèves de 6 à 11 ans qui fréquentent les garderies après l'école, ou des jeunes de 11 à 15 ans collégiens ou apprentis de 17h à 18h environ. Pour tous renseignements, contacter le service enfance jeunesse au 05-46-37-40-10

### Calendrier des vacances scolaires

**Toussaint** : du samedi 24 octobre au mercredi 4 novembre 2009

**Noël** : du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2010

**Hiver** : du samedi 6 février au dimanche 21 février 2010

**Printemps** : du samedi 3 avril au dimanche 18 avril 2010

**Début des vacances d'été**  
le vendredi 2 juillet 2010

À découper et à conserver précieusement



## 5 Les tout-petits aussi font leur rentrée

La crèche l'Ile aux Trésors accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45. C'est un lieu de vie et d'éveil chaleureux et rassurant, animé par une équipe de professionnelles soucieuses du bien-être de tous. Chaque année est structurée par un projet pédagogique qui stimule petits et grands : le corps en 2008-2009, les métiers en 2009-2010. Pour l'accueil en Halte-garderie, les plages horaires disponibles sont nombreuses et se découpent en demi-journées : 8h30-11h30 et 14h-18h (horaires modulables selon vos besoins). N'hésitez pas à téléphoner à Madame

Lassignardie, directrice de la crèche, qui s'efforcera de répondre à vos attentes.

Crèche Ile aux Trésors, 1 rue Clément Marot (en face de l'école maternelle).  
Tél. : 05 46 37 41 31



## 6 Nouveau centre de loisirs

Après quelques mois de travaux, la commune de Nieul-sur-Mer a ouvert les portes de son nouveau centre de loisirs (rue Clément Marot). Dès le 1<sup>er</sup> juillet les enfants ont donc découvert le site et se sont approprié leur nouveau domaine durant tout l'été. Le centre de loisirs augmente sa surface de 105 m<sup>2</sup> et offre ainsi des bâtiments mieux adaptés aux rythmes de vie et aux loisirs de plus d'une centaine d'enfants.

Avec une superficie de plus 980 m<sup>2</sup>, il permet ainsi d'accueillir plus d'une centaine d'enfants dans des locaux fonctionnels et adaptés à leurs loisirs.

Une bonne nouvelle pour les familles soucieuses d'offrir à leurs enfants des activités d'éveil et de loisirs intelligents dans un cadre agréable et favorable à l'épanouissement de leur personnalité.



### Les ateliers d'art plastique

Votre enfant aime dessiner, peindre inventer ou créer. Nous l'invitons à rejoindre l'atelier où il pourra explorer sa créativité en s'amusant. Deux ateliers hebdomadaires chaque mercredi en « période scolaire ».

Attention places limitées  
à 12 enfants par atelier  
10h-12h : CE1 /CE2 - 7/8ans  
14h-16h : CM1/5<sup>e</sup> - 9/14ans  
Renseignements et inscriptions en  
mairie

### Passeport Loisirs Jeunes Carton plein !

Cette édition Été 2009 du Passeport Loisirs Jeunes a rencontré un très beau succès. Cet été, 40 jeunes de la commune âgés de 12 à 17 ans, ont profité de l'opération (contre 25 en 2008). La municipalité soutient financièrement (50 € par jeune) depuis quelques années le Passeport Loisirs Jeunes.



Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

## Voilà le temps des papillons !



**Le constat est sans appel :** les eaux des rivières et des nappes souterraines sont contaminées par les pesticides et différentes études ont montré l'impact de cette pollution sur la santé et sur l'environnement, en particulier sur la biodiversité.

Une partie de cette pollution est imputable aux collectivités par l'utilisation de pesticides sur la voirie, les massifs, les terrains de sport et les cimetières.

Le conseil municipal de Nieul-sur-Mer a donc décidé de signer la charte « Terre Saine » proposée par le conseil régional de Poitou-Charentes. Il s'agit de réduire progressivement l'utilisation des pesticides sur les espaces publics et de former les agents communaux à l'utilisation de ces produits, à la protection de leur santé ainsi qu'aux pratiques alternatives de désherbage.

Cette démarche s'accompagne de réunions d'information des habitants et d'actions de sensibilisation au jardinage sans pesticide pour que la démarche de réduction des produits chimiques ne se limite pas aux espaces publics entretenus par la commune.



La fleur de la chicorée sauvage



La coccinelle est l'anti-puceron préféré des jardins écologiques



La grenouille est un anti-limace écologique

### L'application de la charte « Terre Saine » est récompensée par le trophée des « Papillons » :

ainsi pour obtenir son premier « Papillon », la commune doit, dans l'année qui vient :

- >>> vérifier le respect de la réglementation relative au stockage et à l'utilisation des pesticides
- >>> établir et mettre en œuvre (sur 15 % des espaces) un plan d'entretien limitant les traitements
- >>> former la moitié des agents
- >>> informer les habitants sur la démarche mise en œuvre par une ou plusieurs réunions publiques. ♦

Vous pouvez trouver le texte intégral de la charte sur le site [www.terresaine.poitou-charentes.fr](http://www.terresaine.poitou-charentes.fr)

### Les chasseurs et les agriculteurs vous offrent des fleurs

L'ACCA de Nieul-sur-Mer et les exploitants agricoles se sont associés pour mettre en place des jachères fleuries qui ont embelli pendant tout l'été notre paysage.



### Un geste éco-citoyen

## Jardiner écologique, naturellement !

**Pour jardiner efficacement tout en respectant la nature, connaissez-vous les « engrais verts ? ».**

Ceux sont des plantes à croissance rapide, cultivées pour améliorer les sols. En les couvrant, elles protègent le sol et se substituent aux mauvaises herbes, sans compter que généralement mellifères, elles attirent les insectes butineurs. Une fois fauchées, on les enfouit dans la terre. Ainsi, elles drainent le sol et le fertilisent naturellement. En se décomposant, les engrais verts vont donc enrichir le sol en azote et en matières organiques. Moutarde, trèfle, seigle, sarrasin, phacélie, pois... Autant d'engrais verts qui seront les amis du jardinier écolo ! Voilà donc une façon écologique et économique de fertiliser son sol, sans impacter sur l'environnement ! Ils sont à semer de préférence entre fin août et septembre et à ensevelir après floraison avant que la graine ne monte. Vos plantes seront ainsi soignées et fortifiées, naturellement ! ♦

Fleur de phacélie







## Les Jardins du Gô

# Ouverture de l'EHPAD

**Il aura fallu un an et demi de la pose de la première pierre à l'accueil des premiers résidents, pour voir sortir de terre « les Jardins du Gô », le nouveau centre de vie de Nieul-sur-Mer.**

L'inauguration officielle a eu lieu en présence de Monsieur Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer et de Madame Roselyne Juliot, Ajointe aux affaires sociales, de Monsieur Dillenbourg, conseiller général et de Madame Viscaro, directrice de l'établissement ; les résidents étaient présents et notamment Mme Moello qui a participé à la pose de la première pierre. ♦



Des extérieurs qui offrent une ambiance végétale, ombragée et chaleureuse dans une démarche Haute Qualité Environnement

Le bâtiment est conçu comme une place de village avec son salon de coiffure, sa salle d'animation et son espace-détente



Rencontres entre juniors et séniors pour des échanges entre jeux et goûter



## Appel au don de livres

Si vous possédez d'anciens livres ou des ouvrages dont vous souhaitez vous débarrasser, l'EHPAD peut les reprendre afin de constituer une petite bibliothèque à destination des résidents. Contact : 05.46.28.99.10



## ▶ Noël 2009

# Jouets anciens

**A l'occasion du prochain Noël, les membres de la commission municipale chargée des affaires culturelles souhaitent présenter à la population, une exposition ayant pour thème «les jouets anciens».**

Afin de mettre en place ce projet, nous lançons un appel à tous les Nieulais(e)s encore en possession de leurs souvenirs d'enfance, jeux et jouets gardés précieusement au fond d'un coffre ou dans un grenier et les invitons à nous les confier le temps d'une exposition.

Ces témoins nostalgiques et combien précieux pour leurs propriétaires mais également pour la mémoire collective, seront présentés au public à l'abri de vitrines en verre fermées à clef, pour mieux les sécuriser.

Pour participer :

### 1) Inscription :

Entre le lundi 21 septembre et le vendredi 6 novembre 2009, faites parvenir votre intention de participer à cette exposition en vous inscrivant auprès du service culturel de la mairie aux heures d'ouvertures au public ( lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ou par email : [mc.vernoux@nieul-sur-mer.fr](mailto:mc.vernoux@nieul-sur-mer.fr) en précisant vos nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, nature du jouet mis à disposition ainsi que son année de fabrication dans la mesure du possible.

### 2) Dépôt des jouets :

Du 16 au 20 novembre 2009, vous serez contacté pour convenir d'un rendez-vous au cours duquel un reçu avec la photo du jouet vous sera remis en échange de votre dépôt. Si vous avez une anecdote particulière sur ce jouet n'hésitez pas à nous en faire part à cette occasion.

### 3) Durée de l'exposition :

Du mardi 1<sup>er</sup> décembre et le vendredi 11 décembre 2009, l'exposition sera accessible au public dans le hall de la mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

### 4) Restitution des jouets :

Du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2009, vous pourrez venir récupérer vos jouets en mairie. Nous remercions d'avance celles et ceux qui participeront à ce projet de voyage dans le temps et dans l'univers du jouet. ♦





# Les associations nieulaises ont leur maison

Fiers de nos associations.



**T**out remonte à septembre 2003 lorsqu'un état des lieux avait été lancé par la Municipalité auprès de chacune des 40 associations nieulaises enregistrées en mairie et ce afin de connaître leurs souhaits quant à l'utilisation des bâtiments communaux mis à leur disposition. Il était ressorti de cette enquête une volonté unanime de voir réhabiliter la salle polyvalente d'une part et de pouvoir disposer d'une salle à vocation culturelle d'autre part. Ces souhaits ont été exaucés en février 2009 avec l'ouverture de l'Espace Michel Crépeau.

Pendant ce temps, les différents secteurs d'activités du service Enfance Jeunesse ont évolué et se sont développés tandis que, malheureusement, on assistait à des fermetures régulières de classes. Le souci de la Municipalité de rationaliser l'utilisation de ses bâtiments a ouvert la voie à une autre réflexion qui a conduit au déménagement du centre de loisirs dans une partie de l'école maternelle Françoise Dolto au 1<sup>er</sup> juillet 2009, libérant de fait le bâtiment situé au 8 rue Léonce Vieljeux.

## La maison des associations était née

Le 1<sup>er</sup> septembre dix associations se sont installées dans leurs nouveaux locaux. Désormais, Arts et Lumières, le club photo, Ciel d'Aunis et les Blés d'Or sont logés chacun dans une salle spécifique à leurs activités alors que l'AIPE, la FCPE, Nieul Gym Loisirs, Pousse de Bambou, Symphonie 17 et l'ACCA bénéficient de salles partagées avec un planning d'occupation géré par le service Culture et Vie associative. Une salle de réunion est mise à disposition des associations en fonction d'un planning de disponibilités géré par le service des Affaires générales.

Ce « nouveau » bâtiment a ainsi permis de reloger toutes les associations qui étaient jusqu'alors hébergées dans l'ancienne école de Lauzières ainsi qu'au 4 de la rue Saint Blaise, des locaux qui à leur tour, sont soumis à la réflexion de la Municipalité quant à leur prochaine destination.

La Municipalité souhaite une bonne rentrée associative à l'ensemble des bénévoles ainsi qu'aux adhérents et espère que chacun puisse profiter de cet éventail si varié d'activités culturelles, sportives et diverses. ♦

## Merci Christophe !

*Le club de tir à l'arc nieulais, les Archers de la Tublerie, tient, suite à son décès accidentel, à rendre à Christophe Cosse (1983-2009) un hommage à la hauteur de son investissement pour le club. Licencié du club en 1998, il en était devenu l'un des formateurs en janvier 2002, date à partir de laquelle il entraînait les débutants. Le club et ses adhérents mais également la commune, le remercient pour sa fidélité, son dévouement, sa gentillesse et son sérieux. Son départ affecte tous ceux qui le connaissaient et laisse les jeunes archers sur une fin de saison bien triste. Nous adressons toutes nos pensées à sa famille.*



## Attention travaux !...

**Malgré la période de congés annuels, les travaux de voirie ne s'arrêtent pas pour autant à Nieul-sur-Mer. Il y a ceux que l'on achève et ceux que l'on débute et qui se termineront dans quelques mois. Petit tour des travaux en cours...**

*Entre juin et septembre il a été procédé aux réparations et réfections partielles de chaussées et/ou trottoirs notamment Route de l'Abbaye de Sermaize, Impasse des Pones, route de l'Emblave, rue du Vieux Pont, avenue du Grand Large et de La Rochelle, rue des Coteaux, rue des Mésanges, rue des Hauts de Nieul... ainsi qu'à la réparation de l'aire de stationnement des écoles rue Clément Marot.*

*Aux mois de septembre et novembre des interventions d'entretien auront lieu sur les trottoirs rue de Nouvelle France, rue des Alizées, square Champlain, cour des Trois Hérons, rue du Pressoir, rue d'Aquitaine et rue Jauffret. Des travaux d'amélioration de l'accessibilité des arrêts de bus pour les usagers des transports en commun depuis les giratoires avenue de La Rochelle et de l'entrée de Lauzières seront également réalisés. Enfin des travaux de réfection de trottoir rue des Hauts de Nieul et rue des Coteaux seront entrepris avec notamment le remplacement des candélabres d'éclairage public dans un souci de développement durable.*

*A partir de novembre et jusqu'au mois de mars 2010, des travaux plus « conséquents » seront en préparation comme la mise en œuvre d'un réseau pluvial Impasse de la Chapelle et la réfection partielle de la rue de la Chapelle, l'extension du réseau pluvial rue du Clair Matin, la reprise de chaussée pleine largeur rue des Fleurs (entre la rue du Parc et la rue des Primevères) ainsi que la réalisation d'une aire de stationnement paysagée devant l'Espace Michel Crépeau - comprenant la réfection des trottoirs et accès piétonniers à cet équipement public depuis les arrêts de bus rue Clément Marot. ♦*

## Nouveaux horaires mairie

*A compter du 15 septembre, les horaires d'ouverture au public de la mairie changent. Les usagers du service public pourront se rendre en mairie de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi et tout au long de l'année. En adoptant ces horaires, la commune étend son amplitude horaire d'accueil au public afin de faciliter l'accès de ses services aux habitants de la commune.*





## Santé

### Campagne de dératisation

La Municipalité, soucieuse de préserver l'hygiène et la santé publique, a décidé de procéder à une dératisation de son réseau d'assainissement public (il n'y aura pas d'intervention chez les particuliers)



Cette opération, confiée à la

société ISS Hygiène, se déroulera sur plusieurs jours au cours des mois de septembre et octobre 2009.

Renseignements en mairie  
Secrétariat des services techniques  
au 05.46.37.40.10



### Pupilles de la nation

>>> L'association des Pupilles de la Nation et orphelins de Guerre (APNOG) recherche les pupilles de la nation de la Charente-Maritime afin de les informer de leurs droits et les accompagner si besoin dans leurs démarches. Si vous êtes concernés ou si vous connaissez dans votre entourage des orphelins ou des pupilles de la Nation, vous pouvez contacter l'association au 05 46 38 32 51 (Madame Péan à Vaux-sur-Mer) ◆

## Permanence des élus



**Le maire et ses adjoints** reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone : **05 46 37 40 10** par courriel : [mairie@nieul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieul-sur-mer.fr) en indiquant l'objet de la demande.



**Le Conseiller général**  
Jack Dillenbourg  
Contact : **06 72 70 29 83**

## Numéros utiles

**Appel urgence européen** 112  
**Gendarmerie** 05 46 00 50 99  
**Pompiers** 18  
**SAMU** 15  
**Maison médicale de garde**  
05 46 27 55 20  
**Allo Enfance maltraitée** 119  
**Centre anti poisons** 05 56 96 40 80  
**Agence locale de prévention et de médiation sociale (alpms)** 05 46 41 32 32

### Services mairie

**Mairie** 05 46 37 40 10  
**Police municipale** 05 46 37 88 62  
**Centre communal d'action sociale**  
05 46 37 40 10  
**Bibliothèque** 05 46 37 39 18

**Centre de loisirs** 05 46 37 90 99  
**Ecole maternelle F. Dolto**  
05 46 37 40 86  
**Ecole primaire G. Chobelet**  
05 46 37 41 85  
**Ecole primaire Fief Arnaud**  
05 46 37 93 97  
**Déchetterie** 05 46 37 00 82

### CDA

**CDA service assainissement**  
05 46 30 35 35  
**CDA service ramassage ordures ménagères** 05 46 51 50 97

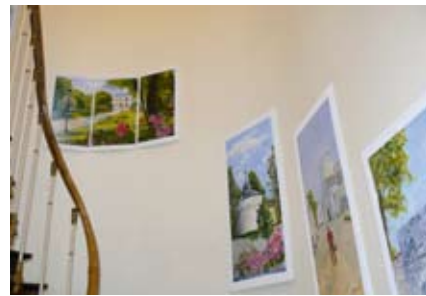
**SAUR (distribution eau potable)**  
05 46 44 29 11  
**Dépannage ERDF** 0810 333 017  
**Dépannage GRDF** 0810 433 017

## Peinture

### Nieul-sur-Mer, en arts et en lumières



*M. Lambert et Mme Grizon, adjointe à la culture, remettent à Madame Pastorino, présidente de l'Association Arts et Lumières, la médaille de la Ville.*



*Une partie des 9 panneaux accrochés dans la montée de l'escalier qui mènent à la salle du conseil municipal.*

Il y a quelques mois, le Maire de la commune, Henri Lambert, avait émis le souhait de voir les plus beaux sites nieulais s'exposer sur les murs de la mairie.

Aussitôt dit, aussitôt fait, il n'en fallait pas plus pour mettre nos peintres de l'Association Arts et Lumières, toujours débordants d'idées et d'énergie, en phase de création.

Inspirés par les sites naturels et architecturaux de la commune, les pinceaux donnèrent vie à des toiles que vous pouvez tous découvrir dans la montée de l'escalier qui mène à la salle du conseil municipal.

Ces toiles sont le témoignage de ce paysage d'Aunis, à la lumière si particulière et à ce patrimoine commun que nous aimons tant, notre Nieul-sur-Mer, ciselé au travers des siècles par l'homme et la nature et dont nous sommes les héritiers.

Au travers de neuf panneaux et grâce à la sensibilité de chaque artiste, nous pouvons faire le temps d'une montée des marches - ou d'une descente - une promenade virtuelle entre terre et mer, du centre bourg au port de Lauzières en passant par le parc municipal.

Un grand merci aux membres de cette association nieulaise qui ont su instaurer un véritable partenariat avec la commune : car si la Municipalité est heureuse de pouvoir offrir aux associations des locaux leur permettant de mener leurs activités et de révéler leur talent, les peintres de l'association Arts et Lumières sont ravis d'avoir ainsi figé dans le temps et dans la maison communale, notre patrimoine nieulais.

### Grand prix du jeune lecteur



Félicitations à la jeune Alexia Doucet, désignée gagnante régionale du concours du grand prix du jeune lecteur. Une victoire arrachée aux 1072 autres candidats et qui, outre un week end à Eurodisney, lui a permis le 27 juin de faire partie du jury pour désigner le meilleur livre du grand prix du jeune lecteur.



JOURS DATES	HORAIRES	LIEU	NATURE	ORGANISATEUR
lundi <b>28 septembre</b>	20h30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	<b>Réunion d'information PLU</b>	Municipalité
Samedi <b>3 octobre</b>	20h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Soirée choucroute</b>	Supporters ASM
Samedi <b>10 octobre</b>	20h30	Espace Michel Crépeau Salle du phare du Cordouan	<b>Concert de jazz manouche et chansons swing avec le groupe «PARIS PANAM»</b>	Municipalité
du mardi <b>13</b> au vendredi <b>23 octobre</b>	Horaires mairie	Hall de la mairie	<b>Exposition de cerfs volants</b>	Municipalité
Courant <b>novembre</b>	Horaires mairie	Hall de la mairie	<b>Exposition de la maquette du départ du rallye automobile de La Rochelle</b>	Municipalité
Samedi <b>7</b> et Dim. <b>8 novembre</b>	A définir	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Foire aux décorations de Noël</b>	Symphonie 17
Mercredi <b>11 novembre</b>	A définir	Monuments aux Morts	<b>Cérémonie</b>	anciens combattants et prisonniers de guerre
Samedi <b>14 novembre</b>	20h30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Soirée dansante «Le bal des Mariés»</b>	Comité des Fêtes
Dimanche <b>15 novembre</b>	15h	Espace Michel-Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Carnet de Bal dans le cadre du festival d'automne de la Communauté d'Agglomération</b>	Municipalité
Samedi <b>21 novembre</b>	9h - 12h 30 et 14h - 18h30	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Bourse aux jouets</b>	Association AIPE
Dimanche <b>22 novembre</b>	12h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Repas offert aux aînés de la commune</b>	Centre communal d'action sociale
du mardi <b>1<sup>er</sup></b> au vendredi <b>11 décembre</b>	Horaires mairie	Hall de la mairie	<b>Exposition sur les jouets anciens</b>	Municipalité
du vendredi <b>4</b> au samedi <b>5 décembre</b>	de 19h à 20h non stop	Espace Michel Crépeau	<b>Téléthon 2009</b>	Nieul Demain
Samedi <b>12 décembre</b>	de 10h à 22h	Place de la Liberté	<b>Marché de Noël</b>	Municipalité
Samedi <b>19</b> et Dimanche <b>20 décembre</b>	de 15h à 20h et de 8h à 18h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Concours régional</b>	Les Archers de la Tublerie
Jeu <b>31 décembre</b>	21h	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	<b>Réveillon du Nouvel An</b>	Nieul's Country Boots



## Concert

### Jazz manouche et chanson swing avec le groupe « PARIS PANAME »

**Samedi 10 octobre à 20h 30**  
**Espace Michel Crépeau**  
**Salle du phare de Cordouan**  
**Entrée 3 €**



Basé à La Rochelle, ce quartet composé de Gilles Cunin à la guitare et au chant, de André Jorro à la guitare, de Patrick Manet à la contrebasse et de Mathias Guerry au violon, vous invite à un spectacle articulé autour de thèmes instrumentaux : C'est magnifique, Chez Jacquet, Djangologie, Hungaria, Nuages, For Sephora, I can't give you anything but love.....mais également autour de chansons telles que Ah si j'avais trois francs cinquante, Le blues du dentiste, Mon amour de Saint Jean... Les membres de la commission municipale chargée des affaires culturelles et le conseil général vous donnent rendez-vous pour une soirée musicale à consommer sans modération. ♦



## Marché de Noël, nouvelle formule !

**Samedi 12 décembre 2009 de 10h à 22h**  
**Place de la liberté, François Mitterrand**



Pour la 7<sup>e</sup> édition du marché de Noël, la Municipalité est heureuse de vous offrir cette journée d'animation à l'approche des fêtes de Noël. Venez à la rencontre des commerçants et des associations afin de dénicher le cadeau que vous déposerez au pied du sapin. Les animations durant cette journée ne seront pas laissées pour compte puisque rendez-vous est déjà pris avec le groupe Meli-Mélie et sa Rosalie déambulatoire et musicale pour le plaisir de tous. Une restauration rapide et l'incontournable vin chaud seront l'occasion de partager un moment d'échange et de convivialité si cher au cœur des Nieulais. Le père Noël viendra à la rencontre des enfants à partir de 17h mais chut, c'est la surprise ! ♦



À découper et à conserver précieusement